



GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org

Fondé à Bruxelles en 1979 par Bernard Adam, le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité s'est développé dans un contexte particulier, celui de la Guerre froide.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP a depuis acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

Centre de recherche indépendant, le GRIP est reconnu comme organisation d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».

NOTE D'ANALYSE – 26 mars 2014

BOULANGER MARTEL Simon Pierre,
Transferts d'armes vers l'Afrique du Nord : Entre intérêts économiques et impératifs sécuritaires, Note d'Analyse du GRIP, 26 mars 2014, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/1237>



NOTE D'ANALYSE

TRANSFERTS D'ARMES VERS L'AFRIQUE DU NORD

Entre intérêts économiques et impératifs sécuritaires

Par Simon Pierre Boulanger Martel

24 mars 2014

Résumé

Lors de la dernière décennie (2003-2012), les transferts d'armes vers l'Afrique du Nord ont considérablement augmenté. Afin de mieux comprendre cette dynamique, cette Note d'Analyse présente un panorama des transferts d'armes vers cette région – en particulier en provenance des États membres de l'UE – ainsi que le contexte dans lequel ceux-ci ont été menés. Ainsi, au sein des pays d'Afrique du Nord, les enjeux de stabilité interne et régionale, de même que les problématiques liées à la porosité des frontières nationales, ont orienté les décisions de ces pays à acquérir des armements conventionnels. De plus, les intérêts économiques des États européens, leur désir d'influencer les pays du sud de la Méditerranée, ainsi que les impératifs sécuritaires liés à la lutte contre l'islam radical et les trafics illicites des biens et des personnes, jouent manifestement un rôle dans les transferts d'armes vers cette région charnière.

Abstract

Arms Transfers to North Africa: between Economic Interests and Security Imperatives

In the past decade (2003-2012), arms transfers to North Africa have increased considerably. This Analysis Note aims at a better understanding of these dynamics and therefore presents a panorama of the last decade's arms transfers towards North Africa – especially from EU Member states – and the context in which they took place. As a matter of fact, within North African countries, internal and regional stability challenges as well as issues related to the porosity of national borders have led those countries to acquire conventional arms. For EU member states, economic interests and the desire to influence North African countries as well as security imperatives related to the struggle against radical Islam, and illicit trafficking of arms and persons are the motives behind arms transfers towards North Africa.

Introduction

Alors que la crise économique de 2008 a contraint de nombreuses armées à d'importantes coupes budgétaires, les pays de l'Afrique du Nord¹ – c'est-à-dire l'**Algérie**, l'**Égypte**, la **Libye**, le **Maroc** et la **Tunisie** – ont connu une augmentation constante de leurs dépenses militaires lors de la dernière décennie (2003 – 2012)². Les révoltes touchant la région en 2011 ont mis en lumière cette militarisation et la prééminence des forces armées au sein des appareils étatiques nord-africains³.



Armée libyenne (Photo ONU)

Leurs capacités de production d'armes conventionnelles étant limitées, les forces armées de ces pays se sont renforcées grâce à l'importation d'armes en provenance d'États producteurs, parmi lesquels les États-Unis, la Russie et les États membres de l'Union européenne (UE)⁴. Les importations d'armes conventionnelles des pays nord-africains ont augmenté de 87,9 % entre 2003-2007 et 2008-2012. Les États membres de l'UE y ont contribué en augmentant leurs transferts vers la région de 171,8 % durant la même période.

Cette Note se penche sur les dynamiques complexes à la source de ce renforcement des arsenaux militaires dans la région. Plus précisément, l'analyse aborde les questions suivantes : **Quelles sont les motivations des pays nord-africains dans l'importation d'armes ? Et comment les transferts d'armes vers cette région sont-ils justifiés par les États membres de l'UE ?** Cette Note avance qu'il existe une relation entre, d'une part, les impératifs économiques et sécuritaires communs entre les pays nord-africains et les États membres de l'UE et, d'autre part, les dynamiques de transferts d'armes vers l'Afrique du Nord. Les exportations des États membres de l'UE en la matière évoluent en parallèle avec

1. Il existe plusieurs définitions de la délimitation géographique de l'Afrique du Nord. Par exemple celle du Bureau des statistiques de l'Organisation des Nations unies inclut l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, le Sahara occidental, le Soudan et la Tunisie. D'autres organisations dont la Banque mondiale, le *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI), l'UE ainsi que le département d'État des États-Unis, excluent le Soudan et l'Égypte de celle-ci. Cette Note d'Analyse se concentre principalement sur les pays d'Afrique du Nord qui bordent la mer Méditerranée et qui, à des degrés divers, ont été touchés par la vague des révolutions arabes.

2. Fanny Lutz, *Une décennie de frénésie militaire-Dépenses militaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles, 26 février 2013.

3. Voir Jihan Seniora, « *Exportations européennes d'armes vers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient : L'Union européenne dominée par ses intérêts économiques ?* », *Les Cahiers de l'Orient*, n° 105, printemps 2012 ; An Vranckx, Frank Slijpers et Roy Isbister, *Lessons from MENA: appraising the EU transfers of military and security equipment to the Middle East and North Africa: a contribution to the review of the EU common position*, Gand, Academia Press, novembre 2011.

4. Voir Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, « The North African Military Balance: Force Developments & Regional Challenges », *Center for Strategic and International Studies*, Burke Chair in Strategy, 7 décembre 2010.

l'émergence d'un agenda commun entre l'UE et les pays nord-africains portant sur les liens économiques, la lutte contre le terrorisme et le trafic illicite des biens et des personnes.

Dans un premier temps, la Note résume les tendances en matière de transferts d'armes vers l'Afrique du Nord et fait le point sur le niveau de transparence des pays de la région (section 2). Elle aborde les contextes nationaux ainsi que les politiques d'acquisition militaires spécifiques à chaque pays (section 3). Les dynamiques régissant les exportations d'armes des pays membres de l'UE vers la région sont ensuite analysées (section 4) avant de présenter les conclusions et recommandations (section 5).

1. La place de l'Afrique du Nord sur le marché mondial de l'armement

En raison du manque de transparence de ces pays (voir encadré), il est difficile d'obtenir une image complète des transferts d'armes vers la région en se basant uniquement sur des données gouvernementales. Néanmoins, il est possible d'obtenir un aperçu des tendances en la matière en se basant sur les chiffres de la base de données sur les transferts d'armes du *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI)⁵.

Selon le SIPRI, l'Afrique du Nord représente 6,1 % des volumes d'armes transférées globalement entre 2003 et 2012. L'Algérie et l'Égypte sont les deux plus grands importateurs, recevant respectivement 43,8 % et 36,2 % des volumes d'armes de la région. Le Maroc, quant à lui, cumule 18,1 % des importations d'armes nord-africaines, tandis que la Tunisie en importe 1,2 % et la Libye 0,6 %.

Entre 2003-2007 et 2008-2012, les volumes d'importations de la région ont augmenté de 87,9 %. Les programmes de modernisation des forces armées algériennes et marocaines expliquent en grande partie cette escalade. Durant cette période, l'Algérie a augmenté ses volumes d'importation d'armes conventionnelles de 270 % passant ainsi du 22^e au 6^e rang des plus grands importateurs d'armes au monde tandis que le Maroc passait du 69^e au 12^e rang (+ 1460 %)⁶. La tendance semble s'être inversée au tournant des révolutions arabes. Selon les données du SIPRI, l'Égypte enregistre une baisse de ses importations d'armes de 65,7 % entre 2011 et 2012. Le Maroc et l'Algérie – les deux seuls pays n'ayant pas connu de changement de régime – diminuent leurs importations respectivement de 43,8 % et 40,1 %. Aucune importation n'a été enregistrée pour la Tunisie en 2012 (alors qu'elles étaient de 7 millions USD l'année précédente) et pour la Libye (2 millions USD en

5. La base de données sur les transferts d'armes du SIPRI offre des chiffres sur les volumes d'armes transférés en se basant sur des sources accessibles publiquement. Les transferts d'armes encodés comprennent les livraisons d'armes effectives calculées en se basant sur des estimations de coûts de production des systèmes d'armement. Les valeurs affichées ne représentent donc pas les coûts financiers d'une transaction mais bien la valeur standardisée des transferts d'armes. De plus, la base de données ne couvre que les armes conventionnelles majeures et exclut les armes légères et de petit calibre, les munitions, les camions, l'artillerie de moins de 100mm, l'équipement et le service de support ainsi que les transferts technologiques, « [SIPRI Arms Transfers Database – Sources and Methods](#) », SIPRI.

6. Paul Holtom, Mark Bromley, Pieter D. Wezeman et Siemon T. Wezeman, « Trends in International Arms Transfers, 2012 », *SIPRI Fact Sheet*, Stockholm International Peace Research Institute, mars 2013, p. 4.

2011). Dans le cas de la Libye, cette baisse des acquisitions d'armes s'explique sans aucun doute par l'imposition de l'embargo par les Nations unies en février 2011. De plus, le ralentissement des exportations vers la région peut être associé au refus de certains pays exportateurs de livrer des armes à des pays connaissant une instabilité notoire.

Transparence et corruption en matière de défense et de transferts d'armes

Les États nord-africains s'avèrent peu transparents dans le domaine de la défense et participent de façon limitée au *Registre des armes classiques des Nations unies*¹. L'Algérie et le Maroc n'ont ainsi jamais soumis de rapport à l'initiative onusienne. L'Égypte et la Libye n'ont plus transmis d'informations, respectivement depuis 1993 et 1998, tandis que la Tunisie n'a fourni de rapport qu'à deux reprises (en 1993 et 2010).

De plus, selon le *Government defence anti-corruption index* de *Transparency International*, les pays d'Afrique du Nord figurent parmi ceux qui ont les moins bonnes pratiques au monde¹. En outre, ces résultats impliquent que les mécanismes de lutte contre la corruption aux niveaux financier, politique, du personnel, des opérations ainsi que des acquisitions en matière de défense sont souvent très faibles ou inexistantes. Les détails sur les acquisitions militaires ne sont pas rendus publics par les gouvernements ou l'information transmise est incomplète¹.

Les deux plus grands exportateurs mondiaux – les États-Unis (30,5 % des exportations mondiales), la Russie (25,4 % des exportations mondiales), – dominent le marché nord-africain pour la période 2003-2012. La Russie compte pour 49 % des exportations d'armes vers la région tandis que les États-Unis obtiennent 27,8 % du marché. Cette prépondérance de la Russie dans la région s'explique principalement par le fait que le plus grand récipiendaire de la région, l'Algérie, importe principalement des systèmes russes. De plus, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie sont des importateurs d'armes de provenance américaine et bénéficient par ailleurs des programmes d'aide militaire de Washington⁷. La France (4^e mondiale) représente 6,4 % des exportations vers la région tandis que la Chine (6^e mondiale) et les Pays-Bas (7^e mondiale) ont transféré respectivement 4,2 % et 3,9 % des volumes d'armes conventionnelles en Afrique du Nord. Dans un cadre global, les pays membres de l'UE représentent 15,8 % des exportations d'armes conventionnelles vers la région⁸.

2. Contextes nationaux et politiques d'acquisition d'armes

Bien que les pays étudiés évoluent dans des contextes nationaux différents, il existe plusieurs facteurs récurrents qui motivent leurs acquisitions d'armes. La perception d'un

7. Selon la *Federation of American Scientists*, les programmes d'aide militaire ou *Foreign Military Financing* peuvent être définis comme des subventions données à des gouvernements étrangers afin de financer l'achat d'armes de fabrication américaine, des services ou de l'entraînement. « [Program Descriptions](#) », *Federation of American Scientists* ; Voir section « 3. Contextes nationaux et politiques d'acquisitions d'armes » ; Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, 7 décembre 2010, *op. cit.* p. 44.

8. *Arms Transfers Database*, SIPRI.

besoin de modernisation des forces armées, l'instabilité interne et les rivalités régionales ainsi que le prestige national sont des éléments d'explication souvent avancés⁹. À ceux-ci, il faut ajouter les questions liées à la porosité des frontières, à la lutte contre le terrorisme transnational et au trafic illicite des biens et des personnes¹⁰. Cette section analyse les différentes dynamiques d'acquisitions d'armes pour chacun des pays de la région.

2.1. Algérie

Pendant la dernière décennie, les importations d'armes vers l'Algérie sont caractérisées par le désir du pays de diversifier ses fournisseurs, le renforcement des capacités de lutte contre les islamistes radicaux ainsi que la modernisation de l'arsenal conventionnel algérien afin de s'imposer comme leader régional.

Tout au long de la Guerre froide, l'Algérie a été un importateur de systèmes majoritairement soviétiques. Aujourd'hui, bien que le pays demeure un récipiendaire d'armes conventionnelles majoritairement russes (90,5% de ses importations entre 2003 et 2012), l'orientation de sa politique d'acquisition d'armes a connu certains changements. Le pays prône une politique d'indépendance au niveau international, qui se traduit notamment par la diversification de ses sources d'approvisionnement en armes en provenance de Chine, France, Italie, États-Unis, Afrique du Sud, Turquie et pays de l'ex-URSS¹¹.

L'Algérie ne figure pas parmi les plus importants exportateurs d'armes et ses capacités de production demeurent de faible taille et non concurrentielles¹². Le pays produit des fusils d'assaut et des lance-roquettes sous licences chinoises et russes. L'Algérie tente néanmoins d'augmenter ses capacités de production notamment en attirant des investisseurs étrangers. C'est dans cette optique que le gouvernement a instauré une politique d'accords de compensation¹³. En 2012, un projet de production de 1 200 véhicules de transport de troupes (VTT) *Fuchs* a été entamé avec la compagnie allemande *Rheinmetall*¹⁴. L'année suivante, l'Algérie et la compagnie émiratie *Tawazun Holdings* commencent la production conjointe de véhicules blindés *NIMR* dans le pays¹⁵.

La guerre civile a épuisé les ressources de l'État engendrant notamment un ralentissement dans la modernisation des forces armées¹⁶. La réduction de la menace

9. Voir Jihan Seniora, 2012, *op. cit.*, p. 72.

10. Voir Peter D. Wezeman, « Arms Transfers to Central, North and West Africa », *SIPRI Background Paper*, avril 2009, p. 3-4.

11. Yahia H. Zoubir, « Les États-Unis et L'Algérie : antagonisme, pragmatisme et coopération », *Maghreb – Machrek*, Dossier : L'Algérie face aux crises, 2009, vol. 2/200.

12. Voir SIPRI ; Laurence Aïda Ammour, « Évolution de la politique de défense algérienne », *Centre français de recherche sur le renseignement*, Bulletin de documentation n° 7, août 2013.

13. Laurence Aïda Ammour, 2013, *op. cit.* p. 11.

14. Laurence Aïda Ammour, 2013, *op. cit.* p. 9 ; « [Tanks in the Desert: Germany Plans Extensive Arms Deal with Algeria](#) », *Spiegel Online International*, 12 novembre 2012.

15. « The Future of the Algerian Defense Industry — Market Attractiveness, Competitive Landscape and Forecasts to 2017 », *Strategic Defense Intelligence*, dans « [Algeria Tops Africa Markets; Arms Race Emerges on Continent](#) », *Defense News*, 20 octobre 2013.

16. « [Algeria - Military Spending](#) », *Global Security*.

islamiste et la victoire du gouvernement ont permis de relancer le processus de modernisation militaire à partir du début des années 2000¹⁷. Même si l'Algérie est demeurée relativement stable cette dernière décennie, le groupe islamiste armé Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) continue le combat contre le gouvernement, ce qui pousse l'armée à concentrer ses forces sur la lutte contre-insurrectionnelle. Par exemple, en 2009, *IHS Jane's* rapportait qu'Alger comptait se munir de véhicules résistant aux mines et aux dispositifs explosifs improvisés utilisés par AQMI¹⁸. En outre, depuis 2011, l'instabilité latente en Tunisie, en Libye et au Mali ainsi que la recrudescence des groupes islamistes dans la région alimente la crainte de répercussions sur la stabilité interne en Algérie¹⁹. C'est dans cette optique qu'à la fin de 2012, l'Algérie a émis un appel d'offre « pour l'acquisition, le développement et la mise en activité d'un système de surveillance sophistiqué de ses frontières »²⁰. De plus, selon toute vraisemblance, Alger compte se procurer des drones afin de localiser les trafiquants et les groupes armés dans le désert²¹.

La rivalité avec le Maroc et la quête hégémonique de l'Algérie sont des facteurs déterminants pour sa politique d'acquisition d'armes. Le renouvellement de l'équipement militaire lourd de l'armée nationale et l'achat de systèmes traditionnels d'armements conventionnels majeurs s'inscrivent dans cette dynamique²². Les acquisitions du Maroc et de l'Algérie se suivent de près dans une logique de balancement entre les deux États. Par exemple, en 2007 et 2008, l'Algérie a annulé et renvoyé en Russie des commandes d'avions de chasse MIG-29 et MIG-29MT évoquant que les systèmes étaient usagés et hors normes pour ensuite obtenir 28 avions Su-30MKA de meilleure qualité²³. Dans le même temps, le Maroc a commandé 24 avions de chasse F-16C aux États-Unis en 2008.

2.2. Maroc

Le lien particulier qu'entretient le Maroc avec ses alliés occidentaux, les menaces liées au terrorisme transnational et le trafic illicite des biens et des personnes, la rivalité avec

17. Mhand Berkouk, « [U.S.–Algerian Security Cooperation and the War on Terror](#) », *Carnegie Endowment for International Peace*, 17 juin 2009.

18. Lauren Gelfand, « Spend to Thrive, Country Briefing: Algeria », *IHS Janes Defense Weekly*, 28 janvier 2009, p. 24.

19. Anouar Boukhars, « [Algerian Foreign Policy in the Context of the Arab Spring](#) », *Combating Terrorism Center*, 14 janvier 2013.

20. Laurence Aïda Ammour, 2013, *op. cit.* p. 12.

21. « [Dubai Air Show 2013: Algeria shows interest in MALE UAV from UAE](#) », *IHS Jane's Defence Weekly*, 17 novembre 2013. Ainsi, selon Ali Al Dhaheri, PDG de la compagnie émirati Adcom Systems, les Algériens ont examiné le drone Yabhon United 40 Block 5 lors du Dubai Air Show en novembre 2013 avec la perspective d'acquérir ce système. Voir « [Dubai Air Show 2013: Algeria shows interest in MALE UAV from UAE](#) », *IHS Jane's Defence Weekly*, 17 novembre 2013. De plus, les militaires algériens sont également en négociation avec des compagnies chinoises et russes pour l'acquisition de systèmes similaires. Voir « [Surveillance des frontières : Des drones pour l'Algérie](#) », *El Watan*, 11 février 2014.

22. Martina Lagatta, Ulrich Karock, Manuel Manrique, Pekka Hakala, « L'Algérie : un potentiel sous-exploité pour la coopération en matière de sécurité dans la région du Sahel », *Direction générale des politiques externes du Parlement européen*, département thématique, juin 2013, p. 9.

23. Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, 7 décembre 2010, *op. cit.*, p. 41.

l'Algérie ainsi que la situation au Sahara occidental ont un impact sur les décisions d'importations d'armes du royaume²⁴.

Tout au long de la Guerre froide, Rabat s'est aligné sur les forces occidentales et cette relation perdure aujourd'hui. Le Maroc est d'ailleurs considéré comme un allié majeur des États-Unis non membre de l'OTAN et jouit d'un « statut avancé » dans ses relations avec l'UE²⁵. N'ayant pas d'industrie locale de production d'armement, le royaume est dépendant des États-Unis et de ses alliés européens – et notamment la France – pour ses acquisitions d'armes²⁶. Entre 2003 et 2012, les États-Unis et la France représentent respectivement 33,8 % et 29,1 % des volumes d'armes conventionnelles importées par le Maroc, suivis par les Pays-Bas et la Chine (respectivement 16,8 % et 8 %). Rabat bénéficie de l'aide militaire américaine sans néanmoins dépendre de celle-ci pour ses achats²⁷. En outre, les monarchies du Golfe notamment l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis accordent un soutien financier aux programmes d'acquisition d'armes du Maroc²⁸.

Depuis son indépendance en 1956, la politique de défense du Maroc est restée basée sur les principes de l'intégrité de son territoire ainsi que la menace posée par ses voisins rivaux²⁹. D'une certaine manière, la situation au Sahara occidental dicte les orientations stratégiques du Maroc et continue d'avoir des répercussions sur sa politique extérieure notamment envers l'Algérie³⁰. Malgré la fin du conflit entre le Front Polisario et l'armée marocaine pour le contrôle du territoire du Sahara occidental en 1991, les tensions demeurent vives. C'est ainsi que la menace du Polisario sur fond de rivalité avec l'Algérie pousse le Maroc à entreprendre un programme de modernisation des forces armées dans les années 2000. Ceci se traduit notamment par une augmentation de 1 460 % des volumes d'importations d'armes conventionnelles entre les périodes 2003-2007 et 2008-2012³¹. Par exemple, le Maroc commande près de 320 véhicules de transport de troupes M-113 auprès des États-Unis entre 2005 et 2007 ainsi que 13 M-113 supplémentaires provenant de Belgique en 2009³². Selon les experts en sécurité nord-africaine Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, l'importance accordée par le Maroc à l'importation de véhicules de transport de troupes reflète les besoins liés au terrain sur lequel l'armée de

24. Voir « [Moroccan defence spending to reach US\\$4.5 billion by 2018](#) », *Defense Web*, 29 novembre 2013.

25. Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, 7 décembre 2010, *op. cit.*, p. 44.

26. « The Future of the Moroccan Defense Industry – Market Attractiveness, Competitive Landscape and Forecasts, to 2018 », *Strategic Defense Intelligence* dans « [Moroccan defence spending to reach US\\$4.5 billion by 2018](#) », *Defense Web*, 29 novembre 2013.

27. Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, 7 décembre 2010, *op. cit.*, p. 44.

28. Saidy Brahim, « La politique de défense Marocaine : articulation de l'interne et de l'externe », *Maghreb -Machrek*, vol. 4/202, 2009, p. 123.

29. *Ibidem*, p. 130.

30. Yahia H. Zoubir, Louisa Dris-Aït-Hamadouche, *The Maghreb: Algeria, Libya, Morocco, and Tunisia*, Global Security Watch, Praeger, 2013, p. 71.

31. Paul Holtom, *et al.*, mars 2013, p. 4, *op. cit.*

32. Arms Transfers Database, SIPRI.

terre opère ainsi qu'à l'expérience des forces armées dans leur lutte contre le Front Polisario³³.

Comme les autres pays de la région, le Maroc n'a pas été épargné par les problèmes liés à l'émergence de groupes islamistes radicaux et des trafics illicites des biens et des personnes. En effet, il est considéré comme un point de transit pour les immigrants irréguliers et les drogues vers l'Europe³⁴. De plus, des groupes islamistes locaux sont responsables de l'attaque terroriste de Casablanca en 2003 et des citoyens du Maroc ont été impliqués dans les attaques de Madrid en 2004³⁵. Ces deux types de menaces ont amené le royaume à accorder une importance particulière au renforcement des frontières³⁶. Par exemple, en 2008, le Maroc acquiert trois frégates de type Sigma auprès de la société néerlandaise Damen Schelde afin d'effectuer des missions de patrouille maritime ainsi que de garde côtière³⁷. Il est très probable que ceux-ci servent également à la lutte contre l'immigration irrégulière³⁸.

2.3. Libye

La perception de la nécessité de moderniser le matériel militaire désuet des forces armées entre les deux embargos onusiens en 2003-2011 et le rapprochement de la Libye avec les pays membres de l'UE sont des éléments clés pour mieux comprendre les dynamiques d'importation d'armes du pays durant cette période. Par la suite, l'instabilité interne post-Kadhafi motive les importations d'armes des nouvelles autorisées libyennes.

Tout au long de la Guerre froide, le régime de Kadhafi a entretenu des liens privilégiés avec les pays du bloc soviétique et importé des armes principalement d'URSS³⁹. Les politiques de soutien de cellules terroristes, ainsi que son programme d'armement nucléaire mène à l'isolation de la Libye au niveau international. Les révélations de

33. Anthony H. Cordesman, *A Tragedy of Arms: Military and Security Developments in the Maghreb*, Praeger, 2002, p. 94-95; Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, 7 décembre 2010, *op. cit.*, p. 58.

34. « Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : Une évaluation des menaces », *Office des Nations unies contre la drogue et le crime*, Vienne, février 2013.

35. Aomar Baghzouz, « Le Maghreb, le Sahara occidental et les nouveaux défis de sécurité », *L'Année du Maghreb*, 2007, p. 523-546 ; Sara Wolff, « The Mediterranean Dimension of EU Counter-terrorism », *Journal of European Integration*, vol. 31/1, 2009, p. 151.

36. Dans ses politiques stratégiques, le Maroc traite la lutte contre l'immigration irrégulière et le terrorisme international de manière complémentaire. « Par ailleurs, conscient de l'importance du contrôle des frontières et de la nécessité de lutter contre le phénomène de l'immigration clandestine comme soutien supplémentaire à la lutte globale contre le terrorisme, le Maroc s'est doté d'une loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc, et l'immigration irrégulière ». « [Engagement fort pour une meilleure coopération stratégique](#) », ministère des Affaires étrangères et de la Coopération ; Aomar Baghzouz, 2007, p. 523-546, *op. cit.* ; Sara Wolff, 2009, p. 151, *op. cit.*

37. « [The Royal Moroccan Navy orders three Sigma class frigate](#) », Damen Schelde Naval Shipbuilding, 20 février 2008.

38. An Vranckx, *Rhetoric or Restraint? Trade in military equipment under the EU transfer control system : A Report to the EU Presidency*, Academia Press, Gand, novembre 2010, p. 40.

39. Jean François Daguzan, *Le Dernier Rempart : Forces armées et politiques de défense au Maghreb*, Publisud, 1998, p. 85 ; « [Libya Seeking Arms Deals](#) », *Defense Industry Daily*, 4 mars 2012.

l'implication de Tripoli dans l'attentat de Lockerbie de 1988 poussent les Nations unies à imposer un embargo et des sanctions sur le pays en 1992⁴⁰. Durant la période d'embargo onusien (mars 1992-septembre 2003), les forces armées libyennes ont eu à gérer des stocks d'armes soviétiques devenant de plus en plus obsolètes. L'embargo de l'ONU a fortement limité la capacité des forces armées à renouveler leur matériel.

Après plusieurs années d'isolation, le régime de Kadhafi change sa politique étrangère en renonçant à son programme nucléaire et à son soutien au terrorisme international. Ce changement d'attitude amène la levée de l'embargo de l'ONU en 2003. Sur fond de course régionale à l'armement instiguée par le Maroc et l'Algérie, les rentes pétrolières du pays ont permis d'allouer des moyens pour le renouvellement des arsenaux. À cette époque, la Libye cherchait notamment à recapitaliser ses systèmes terrestres⁴¹. Elle accumulait alors les armes conventionnelles majeures mais également légères⁴² sans tenir compte des capacités de son personnel militaire⁴³.

Durant la période entre les deux embargos de l'ONU, les relations traditionnelles de Kadhafi avec la Russie ainsi que le réchauffement des liens avec les États membres de l'UE ont influencé les dynamiques de transfert d'armes vers la Libye. Ainsi, la Russie réussit à bénéficier du retour de la Libye sur la scène internationale en scellant plusieurs contrats d'exportation d'armes⁴⁴. Par exemple, un accord a été trouvé en 2008 pour l'exportation de 48 chars d'assauts T-90 et la modernisation de 100 chars d'assauts T-72⁴⁵. C'est ainsi qu'entre 2003 et 2011, la Russie représente 54,6 % des volumes d'importation d'armes conventionnelles libyennes. Misant sur leurs intérêts communs en matière de lutte contre le terrorisme et d'immigration irrégulière, les États membres de l'UE et la Libye renforcent leur coopération sécuritaire⁴⁶. Ce renforcement des liens est à mettre en corrélation avec des transferts d'armes. Ainsi entre 2003 et 2011, l'Italie et la France obtiennent respectivement 34 % et 10,3 % des exportations d'armes vers la Libye.

En février 2011, les Nations unies imposent un nouvel embargo sur la Libye alors que le gouvernement attaque des manifestants et que le pays plonge dans la guerre civile. Depuis la chute de Kadhafi en octobre de la même année, plusieurs États cherchent à prendre part à la reconstruction de l'armée libyenne. En 2013, le ministre des Affaires étrangères russe, Sergei Lavrov, assurait que les perspectives de vente d'armes en Libye étaient bonnes bien que l'analyste Yevgeny Satanovsky doute du succès des tentatives de renouveler les exportations d'armes russes vers la Libye⁴⁷. En mars 2013, le Colonel libyen

40. Saïd Haddad, « La Libye et l'Occident depuis 1999 : entre tropisme américain et ancrage euroméditerranéen », *Afrique contemporaine*, vol. 1/ 209, 2004.

41. Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, 7 décembre 2010, *op. cit.*, p. 38.

42. Luc Mampaey, *Une vente d'armes à la Libye serait un soutien implicite à la répression et aux détournements*, Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles, 2 juin 2009.

43. Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, 7 décembre 2010, *op. cit.*, p. 34.

44. Saïd Haddad, « La Libye de Kadhafi : un pays "sans société civile" », *L'Année du Maghreb*, CNRS Éditions, 2011.

45. Jane's World Armies, « Libya », 7 décembre 2009, dans Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, 7 décembre 2010, *op. cit.*, p. 38.

46. Voir Saïd Haddad, 2004, *op. cit.* ; George Joffé, « The European Union, Democracy and Counter-Terrorism in the Maghreb », *Journal of Common Market Studies*, vol. 46/ 1, 2008, p. 165.

47. Yevgeny Satanovsky dans « [Russia Hails 'Good Prospects' of Arms Exports to Libya](#) », *Ria Novosti*, 10 septembre 2013.

Abd El Nasser Busnina révélait que toutes les sections de l'armée libyenne désiraient obtenir des systèmes d'armement occidentaux⁴⁸. En outre, la réouverture du marché libyen a manifestement retenu l'attention des marchands d'armes en Europe. Ainsi, au *Farnborough International Airshow* en juillet 2012, Chris Barker, directeur des opérations de l'*United Kingdom Trade and Investment* (UKTI) estimait vouloir remettre sur pied l'aviation militaire libyenne⁴⁹.

Le Conseil général national élu à la tête de la Libye en 2012 a fait part de ses craintes par rapport à la défiance des milices armées issues de la guerre ainsi que la porosité des frontières facilitant le transit de groupes djihadistes, le trafic illicite des armes et les flux migratoires irréguliers⁵⁰. Selon les forces armées libyennes, ces problèmes justifient les besoins d'importations en armes du pays⁵¹. Si la Libye est toujours sous embargo onusien, depuis septembre 2011, le pays peut importer des armes avec l'autorisation préalable du comité de l'ONU en charge de surveiller l'embargo⁵². Dans le but de renforcer son contrôle frontalier, la Libye a notamment obtenu des véhicules blindés de l'Italie en février 2013⁵³.

2.4. Tunisie

Au cours des dernières années, les acquisitions d'armes de la Tunisie ont principalement été affectées par ses relations privilégiées avec les États-Unis et les pays membres de l'UE, la position neutre du pays sur l'échiquier régional, ainsi que les menaces transnationales.

Entre 2003 et 2011⁵⁴, la part du lion des volumes d'armes importés par la Tunisie provenaient d'Allemagne (89,4 %) tandis que Washington, seule autre source d'approvisionnement, complétait le tableau, signe de la bonne entente de Tunis avec les pays occidentaux.

La Tunisie de Ben Ali a déployé des efforts considérables afin de renforcer les liens avec ses pays voisins⁵⁵. Mis à part des disputes territoriales réglées pacifiquement, la Tunisie et l'Algérie ne se sont jamais considérées comme des pays rivaux⁵⁶. Après un épisode de tensions entre les deux pays au milieu des années 1980, la Tunisie a normalisé ses relations avec la Libye en renforçant ses liens économiques et politiques au cours des

48. « [Libya to spend billions on defence](#) », *The National*, 24 mars 2013.

49. « [British Royal Navy to send frigate to Libya to boost defense sales](#) », *RT*, 18 février 2013.

50. Saïd Haddad, 2013, *op. cit.*

51. « [Libya to spend billions on defence](#) », *The National*, 24 mars 2013.

52. United Nations Security Council, « [In swift, decisive action, Security Council imposes tough measures on Libyan regime, adopting Resolution 1970 in wake of crackdown on protesters](#) », *United Nations Department of Public Information*, 22 février 2011 ; United Nations Security Council, « [Security Council creates United Nations Support Mission in Libya adopting Resolution 2009 \(2011\)](#) », *United Nations Department of Public Information*, 16 septembre 2011.

53. Voir Section 4.3 ; « [Libyan-Italian defence cooperation moves forward](#) », *Libya Herald*, 6 février 2013 ; « [Libya takes delivery of 69 PUMA, Nimr armoured vehicles](#) », *Defenceweb*, 27 février 2013.

54. La Tunisie n'a pas reçu d'armes conventionnelles classiques en 2012.

55. Christopher Alexander, *Tunisia: Stability and reform in the modern Maghreb*, Routledge, 2010, p. 109.

56. Saïd Haddad, 2013, *op. cit.*

années 1990⁵⁷. De manière générale, durant la dernière décennie, Tunis a entretenu des relations cordiales avec ses voisins et n'a pas fait face à des menaces extérieures directes⁵⁸. Le très faible risque d'affrontement militaire avec les États voisins peut ainsi expliquer pourquoi le pays n'est pas un importateur significatif au niveau régional. Les forces armées tunisiennes sont donc principalement orientées vers la sécurité interne, la défense des frontières ainsi que la protection des installations économiques du pays⁵⁹.

Le renforcement des frontières et la lutte contre le terrorisme ont été des éléments centraux dans l'acquisition d'armes tunisiennes, et ce tant avant qu'après la chute de Ben Ali. Par exemple, en 2005, un contrat a été passé avec l'Allemagne pour l'acquisition de navires d'attaque rapide de Type 143B, afin de patrouiller les côtes tunisiennes et de lutter contre les trafics illicites de tout genre⁶⁰. Avec l'éclatement de la crise libyenne, le gouvernement tunisien a dû gérer l'activité grandissante de groupes islamistes radicaux ainsi qu'une accentuation des trafics illicites de drogues et d'armes aux frontières⁶¹. Bien qu'il existe aujourd'hui une certaine contradiction entre la perception de l'accentuation de l'insécurité en Tunisie et les faits sur le terrain⁶², le contrôle des frontières et la sécurité interne du pays restent des aspects importants pour les nouvelles autorités⁶³. C'est donc dans le but de renforcer sa sécurité interne que Tunis a acquis 50 véhicules 4x4 et 13 *Humvees* du Qatar en novembre 2012⁶⁴.

2.5. Égypte

Les acquisitions d'armes de l'Égypte sont marquées, entre autre, par l'héritage des conflits israélo-arabes et l'influence des grandes puissances dans la région. De plus, les récents développements liés aux révoltes populaires, l'émergence d'islamistes radicaux et des trafics des biens et des personnes ainsi que les problèmes de sécurité interne sont des éléments importants afin de mieux comprendre les motivations du gouvernement égyptien à importer des armes. Historiquement, la rivalité entre l'Égypte et l'État hébreu a été un enjeu décisif dans la politique d'armement égyptienne. Même si à l'heure actuelle, une guerre ouverte avec Israël n'est pas envisageable, « pour l'armée [égyptienne], Israël constitue toujours une menace qui doit être prise en charge par l'ensemble des politiques sécuritaires »⁶⁵. Cela peut expliquer pourquoi le pays a soutenu une modernisation militaire constante au cours de la dernière décennie.

57. Christopher Alexander, 2010, *op. cit.*, p. 109.

58. Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, 7 décembre 2010, *op. cit.*, p. 48.

59. *Idem*.

60. « Tunisian Navy boosts its capabilities », *IHS Jane's Defense Weekly*, 28 septembre 2005.

61. Mathieu Pellerin, *Le Sahel et la contagion libyenne*, Institut français des relations internationales, Repères, Politique étrangère n° 4, 2012 ; International Crisis Group, *La Tunisie des frontières : Djihad et contrebande*, Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord, n° 148, 28 novembre 2013, p. 16-21.

62. Moncef Kartas, « On the Edge? Trafficking and Insecurity at the Tunisian–Libyan Border », *Small Arms Survey*, Genève, décembre 2013, p. 26-48.

63. International Crisis Group, novembre 2013, p. 18, *op. cit.*

64. « Qatar, Tunisia bolster cooperation », *IHS Jane's Defense Weekly*, 5 décembre 2012, p. 16.

65. Abdallah Saaf, « Violence politique et paix dans le monde arabe », *l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne*, Cahiers de Chaillot, octobre 2010, p. 34.

L'Égypte étant une zone d'intérêt stratégique pour les grandes puissances, les acquisitions d'armes du pays ont été marquées par les quêtes d'influence de l'Union soviétique (puis de la Russie) ainsi que des États-Unis. Dans la première partie de la Guerre froide, l'Égypte était un récipiendaire d'armes majoritairement soviétiques. Cette dynamique change en 1978 alors qu'Israël et l'Égypte concluent les accords de *Camp David* négociés par les États-Unis, menant ainsi au traité de paix israélo-égyptien de 1979⁶⁶. L'Égypte devient alors un récipiendaire d'armes américaines dans le cadre des programmes d'aide militaire. Elle reçoit ainsi, chaque année depuis 1979, 1,3 milliards USD d'assistance militaire⁶⁷. À titre d'illustration, ce montant représenterait 26 % du budget annuel total de l'armée égyptienne entre 2008 et 2015⁶⁸. Jusqu'à maintenant, ce partenariat est resté incontournable dans les acquisitions d'armes de l'Égypte. Selon le SIPRI, les États-Unis représentent 59 % des importations d'armes conventionnelles vers l'Égypte entre 2003 et 2012, loin devant la Russie et la Chine (respectivement 22,1 % et 6,1 %).

Les troubles sociaux émanant des révolutions arabes pourraient altérer ces dynamiques de transfert d'armes. En 2011, le président américain Barack Obama menaçait de réviser le système d'aide militaire égyptien⁶⁹. Alors que l'armée renverse le gouvernement démocratiquement élu de Mohammed Morsi le 3 juillet 2013, les États-Unis annoncent des coupes dans les programmes d'assistance notamment pour l'exportation d'hélicoptères, d'avions de chasse et de chars d'assaut⁷⁰. Le nouveau régime tente alors de diversifier ses sources d'importation. C'est dans ce contexte qu'en novembre 2013, Sergey Chemezov, chef de l'agence d'exportation d'armes russe *Rosoboronexport*, annonçait que la Russie et l'Égypte étaient sur le point de signer un accord concernant le transfert des systèmes de défense aériens pour l'armée égyptienne⁷¹.

L'Égypte possède l'industrie d'armement la plus développée du monde arabe et produit, entre autres, des armes légères et de petit calibre, des avions d'entraînement, des véhicules de transport de troupes, des hélicoptères, des chars d'assaut ainsi que des pièces d'artillerie⁷². Ainsi, depuis 1988, l'Égypte a un contrat de coproduction du char d'assaut américain Abrams M1A1. Récemment, l'Égypte s'est lancée dans un programme de diversification de sa production via des projets de petite taille impliquant des compagnies étrangères⁷³. Cette production devrait stimuler ses exportations d'armes qui,

66. Dans le cadre du traité de paix de 1979 entre Israël et l'Égypte, Israël s'engage à se retirer de la péninsule du Sinaï et à restituer ce territoire à l'Égypte en échange d'une normalisation des relations bilatérales avec les deux pays. Les deux États s'engagent à garder des forces militaires restreintes au Sinaï et le long de la frontière israélo-égyptiennes. Les États-Unis s'engagent à offrir de l'aide militaire aux deux États.

67. Jeremy M. Sharp, « Egypt: Background and U.S. Relations », Congressional Research Service, 10 janvier 2014.

68. « *US/Egypt trade to remain unchanged* », *IHS Jane's Defense Weekly*, 2 mars 2011, p. 20.

69. « US reviews aid package amid turmoil in Egypt », *IHS Jane's Defense Weekly*, 9 février 2011, p. 5.

70. « [Egypt may look to Russia to counter US aid reduction](#) », *Al Monitor*, 14 octobre 2013.

71. « [Moscow: Russia and Egypt on Verge of Missile Deal](#) », *Defense News*, 18 novembre 2013.

72. « [Egypt - Defense Industry](#) », Global Security.

73. Shana Marshall, « [Egypt's Other Revolution: Modernizing the Military-Industrial Complex](#) », *Jadaliyya*, 10 février 2012.

jusqu'aujourd'hui restent marginales⁷⁴. Ainsi, la base de données du SIPRI n'enregistre pas d'exportations d'armes depuis l'Égypte entre 2003 et 2012.

Depuis les années 1970, l'Égypte fait face à l'émergence de groupes islamistes radicaux. L'État a notamment été la cible d'attaques terroristes tout au long des années 2000⁷⁵. Le coup d'État militaire de juillet 2013 accentue cette tendance avec la montée d'insurgés islamistes⁷⁶. Les activités de ces groupes et leurs acquisitions d'armes à travers les réseaux illicites constituent un agent déstabilisateur pour le pays. Ces menaces sont souvent utilisées comme justification pour l'importation d'armes ou de systèmes de surveillance. Ainsi, en septembre 2005, l'Égypte a signé un accord avec Israël pour le contrôle des frontières – principalement pour lutter contre le trafic d'armes destinées au Hamas et le passage de djihadistes égyptiens vers la Bande de Gaza – alors que l'État hébreu a retiré ses troupes de la bande de Gaza. Dans le cadre de cet accord, la *Multinational Force and Observers* menée par les États-Unis est en charge d'observer la mise en œuvre de l'accord et les frais opérationnels sont divisés entre l'Égypte, Israël et les États-Unis⁷⁷. Dans la lignée des programmes préexistants, les États-Unis ont alloué 23 millions USD de leur aide militaire afin d'aider Le Caire à augmenter ses capacités de surveillance frontalière⁷⁸. Alors que l'environnement sécuritaire se dégrade au Sinaï à partir du début de l'année 2011 et qu'une insurrection islamique s'organise en juillet 2013 dans la péninsule, la sécurisation de la frontière entre l'Égypte et Gaza représente un impératif pour la stabilité régionale⁷⁹. C'est ainsi qu'en août 2013, la compagnie américaine Raytheon a obtenu un contrat pour la construction d'un système de détection afin de déceler des tunnels de trafic entre l'Égypte et Gaza⁸⁰.

L'instabilité politique récurrente et le maintien du contrôle par l'État de la société égyptienne sont également des facteurs affectant les dynamiques de transfert d'armes vers le pays. Les élites nationales, avant et après l'ère Moubarak, ont eu tendance à qualifier l'opposition politique légitime au même titre que des groupes terroristes⁸¹. Les forces de sécurité gardent ainsi un contrôle strict sur la situation interne du pays et légitiment la forte présence des forces de sécurité. Par exemple, la dégradation de la situation sécuritaire et l'accentuation de la menace islamique radicale depuis 2011 ont amené les forces de l'ordre à réviser leur stratégie sécuritaire. À cet effet, une des demandes des autorités était de doter les forces policières d'équipements mieux adaptés

74. *Idem*.

75. Voir Sherifa Zuhur, « Egypt: Security, Political and Islamist Challenges », *Strategic Institute of the US Army War College*, Carlisle, septembre 2007.

76. « [L'Égypte poursuit ses raids dans le Sinaï contre les djihadistes](#) », *Le Devoir*, 9 septembre 2013.

77. Brooke Neuman, « A New Reality on the Egypt-Gaza Border (Part I): Contents of the New Israel-Egypt Agreement », *The Washington Institute*, Policy Watch 518, 19 septembre 2008.

78. Jeremy M. Sharp, « The Egypt-Gaza Border and its Effect on Israeli-Egyptian Relations », *Congressional Research Service*, CRS Report for Congress, 1^{er} février 2008, p. 2.

79. Voir « [Insecurity and conflict in the Sinai peninsula](#) », International Institute for Strategic Studies, 21 novembre 2013 ; Jeremy M. Sharp, 10 janvier 2014, *op. cit.*

80. « [US military awards major African contracts](#) », *Defence Web*, 23 octobre 2013 ; « [Raytheon to Detect Tunnels in Egypt - Analyst Blog](#) », *Nasdaq*, 30 août 2013.

81. Anthony H. Cordesman, « The Military Force of Egypte », *Arab-Israeli Military Forces in an Era of Asymmetric Wars*, Center for Strategic and International Studies, Washington, 2006, p. 188 ; « [Egypt Accuses Morsi of Vast Terrorist Plot](#) », *The New York Times*, 18 décembre 2013.

au contexte changeant. En 2012, Ahmed Gamal Al-Din, ministre de l'Intérieur affirmait d'ailleurs que la police avait besoin de meilleurs systèmes d'armes pour gérer la situation sécuritaire⁸². La volatilité de la sécurité intérieure devrait en effet demeurer un justificatif pour les acquisitions d'armes dans les années à venir.

3. Les armes européennes dans le marché nord-africain

Au cours de la dernière décennie, les développements liés à l'émergence du terrorisme international, les trafics illicites en tout genre, ainsi que la libéralisation économique progressive des régimes de la région ont eu des implications tangibles pour les relations transméditerranéennes. Avec notamment l'émergence d'un agenda économique et sécuritaire commun. C'est dans cet environnement que les États membres de l'UE et les pays nord-africains ont élargi leurs plateformes de coopération⁸³. En outre, pour les États membres de l'UE, le désir d'influence et les intérêts économiques ainsi que la lutte contre le terrorisme et les trafics illicites en tout genre et l'immigration irrégulière ont souvent été les raisons avancées pour légitimer les transferts d'armes vers la région.

3.1. Désir d'influence et intérêts économiques

Entre 2003 et 2012, les États membres de l'UE ont octroyé des licences d'exportations d'armes vers l'Afrique du Nord pour un montant de 10 605 269 627 EUR (soit 1 060 526 963 en moyenne annuelle), soit 3,8 % de la valeur totale des licences d'exportations sur cette période. L'Algérie et le Maroc sont les plus grands bénéficiaires d'armes provenant de l'UE en obtenant respectivement 34,7 % (3 681 196 066 EUR) et 29,7 % (3 154 323 610 EUR) de la valeur totale des licences d'exportation d'armes vers la région. L'Égypte représente, quant à elle, 22,5 % (2 383 401 818 EUR) de la valeur totale des licences vers les États nord-africains et la Libye et la Tunisie respectivement 10,7 % (1 135 929 249 EUR) et 2,4 % (250 418 884 EUR). Bien que le marché nord-africain de l'armement ne représente pas une partie significative des exportations globales des pays membres de l'UE, les retombées économiques de ces exportations et le maintien des relations commerciales jouent vraisemblablement un rôle dans la décision de vendre du matériel militaire. Par exemple, en 2006, le gouvernement espagnol avait soumissionné pour la modernisation d'hélicoptères et l'exportation de bateaux de surveillance pour la Libye en spécifiant que l'Espagne était le deuxième partenaire économique du pays⁸⁴.

La libéralisation économique graduelle des régimes héritant des systèmes économiques fondés sur le modèle soviétique à partir des années 1980 a permis aux sociétés étrangères

82. « [Police need better arms, says minister of interior](#) », *Daily News Egypt*, 17 décembre 2012.

83. Notamment à travers le dialogue méditerranéen de l'OTAN, la politique de voisinage européenne, le dialogue 5+5 ainsi que l'initiative étatsunienne *Trans-Sahara Counterterrorism Partnership* (TSCTP). Voir Anthony H. Cordesman et Aram Nerguizian, 7 décembre 2010, *op. cit.*, p. 113-119 ; Nick Witney et Anthony Dworkin, *A Power Audit of EU-North Africa Relations*, European Council on Foreign Relations, Londres, septembre 2012.

84. « [Bono respalda en Libia la venta de material militar español por valor de 800 millones](#) [Trípoli](#) », *El País*, 1^{er} mars 2006.

d'investir le secteur pétrolier en Afrique du Nord⁸⁵. Or, les transferts d'armes peuvent s'inscrire dans une stratégie par laquelle des États veulent sécuriser un accès à ces ressources⁸⁶. L'Afrique du Nord n'échappe pas à cette logique. Ainsi, les pays producteurs de pétrole ont été privilégiés par les exportateurs d'armes européens. À titre illustratif, en 2010, l'agence d'octroi des licences d'exportations du Royaume Uni, l'UKTI, révélait que l'Algérie était un marché prioritaire pour les exportations d'armes alors que le pays ouvrait son secteur pétrolier aux investissements britanniques⁸⁷.

La vente d'armes est un instrument de politique étrangère visant à accroître ou stabiliser l'influence d'un État sur le pays récipiendaire⁸⁸. À cet effet, le rapport au parlement français de 2010 déclare que les exportations d'armes « jouent un rôle primordial pour le maintien [du] statut de puissance [de la France] »⁸⁹. Malgré les justificatifs économiques et les raisons sécuritaires, les exportations d'armes vers la région peuvent donc sous-tendre un certain désir d'influencer ou indiquer un soutien symbolique au régime destinataire. Par exemple, selon Pieter D. Wezeman, chercheur au SIPRI, on peut soutenir l'argument selon lequel l'ardeur de certains pays à fournir des armes et du matériel de sécurité à la Libye après la période d'embargo a signalé un soutien au régime de Kadhafi⁹⁰.

3.2. Lutte contre le terrorisme

La conscientisation de l'Europe vis-à-vis du terrorisme transnational a engendré une intégration de mesures de lutte contre cette menace dans la politique extérieure des instances européennes et de ses États membres⁹¹. Touchés par des attaques terroristes, l'Espagne, la Grande-Bretagne et la France ont entrepris des démarches auprès de l'Algérie, du Maroc et de la Libye afin de renforcer leurs liens sécuritaires⁹². Cette démarche a trouvé une audience particulière en Afrique du Nord puisque ces États étaient déjà confrontés à l'émergence de groupes terroristes sur leur territoire.

Il n'est donc pas surprenant que le soutien des États nord-africains à la lutte contre le terrorisme ait été synonyme d'une ouverture de ces marchés aux exportateurs d'armes européens. Ainsi, le soutien apporté par la Libye à la lutte contre le terrorisme et la renonciation à son programme nucléaire en 2003 ont engendré une levée de l'embargo onusien et le début des exportations d'armes européennes. On observe une tendance

85. Luis Martinez, *The Libyan Paradox*, C. Hurst & Co., London, 2007, p. 134-144, Nacira Boukhezer-Hammiche, « Libéralisation financière et effet sur l'investissement en Algérie », *Mondes en développement*, vol. 2, n° 162, 2013 ; Saïd Haddad, « La Libye entre respectabilité internationale et respect des droits humains », *L'Année du Maghreb*, 2007.

86. Peter D. Wezeman, 2009, *op. cit.*, p. 5.

87. « [To Sell Arms, Britain Turns Blind Eye To Algeria's Human Rights Record](#) », *Huffington Post*, 18 janvier 2013 ; « [David Cameron in Algeria: a growing warmth in the Sahara](#) », *The Guardian*, 30 janvier 2013.

88. T. V. Paul, « Influence through Arms Transfers: Lessons from the U.S.-Pakistani Relationship », *Asian Survey*, vol. 32/12, décembre 1992, p. 1078-1092.

89. Ministère de la Défense, « Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France en 2010 », *Délégation à l'information et à la communication de la Défense*, Analyses et Références, août 2011, p. 14.

90. Pieter D. Wezeman, « [Libya: lessons in controlling the arms trade](#) », *SIPRI*, mars 2011.

91. Sarah Wolff, 2009, *op. cit.*

92. George Joffé, 2008, p. 165, *op. cit.*

similaire quand Londres renforce sa coopération militaire avec Alger à partir de 2009. Ce rapprochement sur fond de lutte contre le terrorisme est également corrélé avec l'octroi de licences d'exportation d'armes. En juillet 2010, le Royaume-Uni a ainsi octroyé pour 324 755 288 EUR de licences d'exportation pour des hélicoptères militaires⁹³.

Certains États ont ouvertement justifié des transferts d'armes en évoquant la lutte contre le terrorisme. Dans son rapport 2007 sur les exportations d'armes, le gouvernement de la Région wallonne (Belgique) avance que les armes vendues au Maroc sont utilisées « très probablement dans le cadre de la lutte menée par le Maroc contre le terrorisme international »⁹⁴. En novembre 2013, faisant suite à une déclaration selon laquelle le Royaume-Uni allait renforcer sa coopération sécuritaire avec l'Égypte, Londres accorde 24 licences d'exportation d'armes « afin d'aider les forces de sécurité égyptiennes à combattre le terrorisme »⁹⁵.

3.3. Lutte contre l'immigration irrégulière

La porosité des frontières fait de l'Afrique du Nord une zone importante de transit pour les migrants et les drogues transitant par l'Afrique subsaharienne vers l'Europe⁹⁶. La présence de ces réseaux n'est pas nouvelle⁹⁷ mais on note une forte augmentation des trafics et flux migratoires à travers les routes transsahariennes à partir des années 1990⁹⁸. Cette augmentation évolue dans un contexte où la Libye, touchée par les sanctions économiques de l'ONU à partir de 1992, ouvre ses frontières à l'immigration subsaharienne. La stagnation économique en Afrique de l'Ouest et les divers conflits armés en Afrique subsaharienne amènent ainsi un accroissement des flux migratoires⁹⁹.

Cette mutation se produit alors qu'en Europe, l'immigration irrégulière est perçue comme une menace à la sécurité justifiant une plus grande surveillance et l'introduction de mesures plus restrictives¹⁰⁰. On assiste alors à un processus d'externalisation des politiques migratoires et du contrôle des frontières de l'UE illustré par une volonté au sein de l'UE de prendre en charge les risques de sécurité « à la source » dans les pays à la périphérie des frontières de l'UE¹⁰¹. Cette dynamique se reflète notamment dans les programmes de coopération entre l'UE et l'Afrique du Nord dans le domaine de

93. « [UK Arms Export Licenses](#) », *Campaign Against Arms Trade*, 8 mars 2013.

94. Gouvernement de la Région wallonne, [Rapport au Parlement wallon sur l'application de la loi du 5 août 1991 modifiée par les lois du 25 et 26 mars 2003 relatives à l'importation, à l'exportation et au transit d'armes, de munitions et de matériel devant servir spécialement à un usage militaire et de la technologie y afférente – Rapport annuel 2007](#), 2008, p. 72.

95. UK Foreign & Commonwealth Office, « Egypt: Strengthening UK-Egypt Security Cooperation », AllAfrica, 3 novembre 2013.

96. Office des Nations unies contre la drogue et le crime, février 2013, *op. cit.*

97. Certaines routes du Sahel remontent à plusieurs siècles. Martina Lagatta *et al.*, 2013, *op. cit.* p. 14.

98. Hein de Haas, « Trans-Saharan Migration to North Africa and the EU: Historical Roots and Current Trends », *Migration Information Source*, Migration Policy Institute, 1^{er} novembre 2006.

99. *Idem.*

100. Khalid Koser, « [When is Migration a Security Issue?](#) », *The Brookings Institution*, 31 mars 2011.

101. Jihan Seniora et Cédric Poitevin, *Armes légères : Gestion des frontières terrestres et trafic illicite*, Rapport du GRIP, mars 2010, p. 10.

l'immigration en intégrant des ententes sur le contrôle frontalier, des accords de renforcement des capacités policières ainsi que des patrouilles navales conjointes¹⁰².

Ainsi, au cours la dernière décennie, la lutte contre l'immigration irrégulière a également servi à justifier l'exportation d'armes et de systèmes de surveillance. L'Italie a été très active dans ce domaine, mettant sur pied des programmes de renforcement du contrôle des frontières et fournissant des hélicoptères, des bateaux de patrouilles et du matériel de surveillance aux pays de la région. Avant la levée de l'embargo onusien sur la Libye en 2003, l'Italie, une des principales destinations des migrants irréguliers en provenance de Libye, avait montré un certain intérêt pour fournir du matériel pour améliorer le contrôle frontalier de la Libye¹⁰³. Rome a ainsi exporté pour 80 millions EUR d'hélicoptères en 2006 ainsi que des avions de patrouille maritime en 2008¹⁰⁴. De plus, en 2009, la compagnie SELEX *Sistemi Integrati* a vendu un système de contrôle frontalier au régime de Kadhafi pour une valeur de 300 millions EUR. La nature du matériel transféré indique la prééminence du contrôle et de la surveillance frontalière parmi les préoccupations italiennes et témoigne de l'externalisation des régimes de contrôles frontaliers européens et de la militarisation de la lutte contre l'immigration irrégulière¹⁰⁵.

Depuis 2011, les troubles en Égypte, en Libye et en Tunisie ont engendré une augmentation notoire des migrations vers l'Europe et plus particulièrement vers l'Italie¹⁰⁶. En continuité avec ses politiques précédentes Rome a voulu réaffirmer l'engagement envers les nouveaux régimes nord-africains en signant des accords sur l'immigration avec ces trois pays en 2011 et en 2012¹⁰⁷. En 2013, le Premier ministre libyen annonçait que le flux migratoire était hors de contrôle et que l'Italie allait lancer un programme de surveillance électronique des côtes libyennes ainsi que des formations pour les gardes côtiers et les forces de sécurité patrouillant les frontières¹⁰⁸. En février 2013, le ministre italien de la Défense, Giampaolo Di Paola, et son homologue libyen, Mohamed Barghathi, annonçaient que les deux pays voulaient renforcer leur coopération militaire alors que l'Italie transférait 20 véhicules blindés PUMA¹⁰⁹. Les deux hommes ont alors affirmé l'importance d'augmenter la coopération dans le domaine de la lutte contre l'immigration irrégulière. Di Paola révélait que l'Italie souhaitait transférer des véhicules ainsi que des

102. Derek Lutterbeck, « Migrants, weapons and oil: Europe and Libya after the sanctions », *The Journal of North African Studies*, vol. 14/ 2, juin 2009 ; Emanuella Paoletti, 2012 « [Migration Agreements between Italy and North Africa: Domestic Imperatives versus International Norms](#) », *Middle East Institute*, 19 décembre 2012.

103. Hein de Haas, 2006, *op. cit.*

104. « Accordo Finmeccanica e AgustaWestland con Libia nel settore aeronautico e dei sistemi di sicurezza Finmeccanica », *Finmeccanica, Comunicato Stampa*, Roma, 17 janvier 2006 ; « La Libia acquista un Atr 42 Mp », *Napoli.com*, 18 janvier 2008, dans Derek Lutterbeck, 2009, *op. cit.*, p. 176.

105. Martin Lemberg-Pedersen, « Private security companies and the European borderscape », dans Thomas Gammeltoft-Hansen, Ninna Nyberg Sorensen, *The Migration Industry and the Commercialization of International Migration*, Routledge, 3 janvier 2013, p. 159-160.

106. Selon l'agence Frontex, sur un total de 32 906 migrants pénétrant illégalement en Europe lors des trois premiers mois de 2011 près de 22 000 d'entre eux auraient atteint l'île italienne de Lampedusa. « [Immigration: l'Italie 1ère porte d'entrée](#) », *Le Figaro*, 14 juin 2011.

107. Emanuella Paoletti, 2012, *op. cit.*

108. « [Italy begins electronic border control in Libya](#) », *China Daily*, 31 novembre 2013.

109. *Libya Herald*, 6 février 2013, *op. cit.*

systèmes de contrôle des frontières afin d'aider la Libye à mieux s'attaquer aux problèmes sécuritaires¹¹⁰.

Au-delà du cas de l'Italie, particulièrement touchée par les migrations irrégulières, plusieurs États membres de l'UE justifient leurs transferts d'armes vers l'Afrique du Nord – notamment le Maroc, l'Algérie et la Libye – en se référant aux programmes de contrôles migratoires¹¹¹. Ainsi, en 2008, les autorités autrichiennes ont octroyé des licences d'exportations pour des drones Schiebel Camcopter S-100 light vers la Libye estimant que l'équipement en question servirait aux contrôles migratoires et des frontières¹¹². Autre exemple, en mars 2009, dans une déclaration officielle associée à une demande de pré-licence pour l'exportation de caméras thermiques de type Albatross ou Claire, la compagnie *Thales Netherlands* évoquait que l'équipement servirait au « contrôle des frontières afin de prévenir l'immigration illégale de l'Afrique vers l'Europe ». Le contrat ne vit cependant pas le jour bien que les autorités néerlandaises aient accepté la demande de pré-licence¹¹³.

Conclusion

Le paysage sécuritaire de l'Afrique du Nord a connu plusieurs changements majeurs au cours des dernières années. Cette Note d'Analyse a mis en avant certaines caractéristiques propres aux dynamiques de transferts d'armes vers la région. La rivalité entre le Maroc et l'Algérie s'est traduite par une accumulation des stocks d'armes conventionnelles majeures et légères à l'échelle régionale. Autant au niveau régional que national, la sécurité interne des États, l'accentuation de la menace représentée par des groupes islamistes radicaux, le trafic illicite des biens et de personnes et la priorité donnée au renforcement des frontières a participé à la frénésie d'achats d'armes des pays de la région.

Les exportateurs d'armes européens ont su tirer profit de l'émergence d'un lien stratégique entre les États membres de l'UE et les pays nord-africains en exportant davantage d'armes vers des pays pour certains auparavant hostiles aux intérêts européens. Le réchauffement des relations pendant la dernière décennie entre l'UE et les États nord-africains s'est traduit par une coopération accrue dans le domaine de la lutte contre l'immigration irrégulière, le terrorisme international et les trafics illicites. En outre, les exportations répondent à une logique d'externalisation des politiques de sécurité des États membres de l'UE et une volonté au sein des pays nord-africains de coopérer sur le plan sécuritaire.

L'usage récent de matériel militaire pour la répression interne rappelle que, malgré des politiques encadrant les transferts d'armes, il existe toujours des risques d'usage non autorisé par les utilisateurs finaux des armes exportées. De plus, les exportations d'armes

110. « [Libya takes delivery of 69 Puma, NIMR armoured vehicles](#) », *Defence Web*, 27 février 2013.

111. An Vranckx, novembre 2010, p. 38, *op. cit.*

112. Hans Georg, « 'Schiebel über Fluch und Segen' seiner Erfindung », *Europolice*, 4 mars 2011 dans An Vranckx, *et al.*, novembre 2011, p. 37-38, *op. cit.*

113. Pour plus d'information sur l'application pré-licence voir : Frank Slijper et Wendela de Vries, « [Analysis of the Dutch arms exports 2010](#) », *Campagne tegen Wapenhandel*, Amsterdam, décembre 2011, p. 16.

peuvent contribuer à renforcer la sécurité de l'État exportateur et de l'État importateur, mais de manière contradictoire, alimenter les tensions régionales. Par exemple, les exportations d'armes vers l'Algérie et le Maroc peuvent s'inscrire dans les dynamiques de lutte contre le terrorisme et du trafic illicite des biens et des personnes renforçant ainsi les capacités de ces États à faire face à ces menaces. Dans un contexte de rivalité régionale, ces exportations peuvent cependant alimenter les tensions entre les deux voisins. Il est donc important de porter une attention particulière au potentiel qu'ont les exportations d'armes à renforcer des dimensions sécuritaires tout en alimentant la perception d'une menace entre les États. À cet effet, dans le cadre de l'évaluation de l'octroi d'une licence d'exportations vers les pays d'Afrique du Nord, il est pertinent de mettre en équilibre les impératifs sécuritaires actuels et les répercussions des transferts d'armes sur la sécurité régionale dans une perspective à long terme.

* * *

L'auteur

Simon Pierre Boulanger Martel est chercheur-stagiaire au GRIP dans le projet « Armes légères et transferts d'armes ». Il effectue un Master en « Peace and Conflict Studies » au département de recherche sur la paix et la sécurité à l'Université d'Uppsala en Suède. Ses travaux portent notamment sur les transferts d'armes conventionnelles, les politiques migratoires et les impacts des sanctions internationales.

